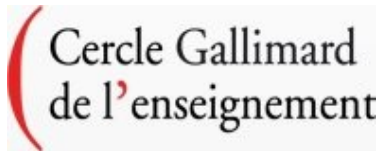




APPEL A PARTICIPATION

« *Dis-moi un poème* »

et participe à la création d'une anthologie poétique sonore en ligne



dans le cadre du 15e Printemps des Poètes ( 9/24 mars 2013), avec  
l'IGEN de Lettres et  
en collaboration avec le Cercle Gallimard de l'enseignement

« *Dis-moi un poème* » - La bibliothèque poétique sonore participative

Il est proposé aux enseignants du secondaire, avec leurs élèves, de participer, au niveau national, à la création d'une anthologie poétique sonore en ligne.

Emparez-vous d'un poème et dites-le

A partir d'une sélection d'une cinquantaine de poèmes :

- des poèmes du patrimoine public
- des poèmes d'auteurs contemporains publiés chez Gallimard
- des poèmes inédits commandés par le Printemps des Poètes aux poètes

Chaque enseignant est libre de choisir le(s) poème(s) qu'il souhaite.

Un poème est enregistré par l'élève. Plusieurs poèmes peuvent être représentés au sein d'une même classe ou bien le même poème dans plusieurs interprétations.

**Les modalités**

- Participation du **7 janvier 2013 au 25 février 2013**
- Les enregistrements peuvent être réalisés par un ou plusieurs élèves par classe, et envoyés sur CD
- Les élèves doivent être autorisés par leurs parents à participer à ce prix et à diffuser leur fichier en ligne
- 30 fichiers – lectures seront mis en ligne sur le site Internet du Printemps des Poètes et sur le site du cercle Gallimard de l'enseignement, diffusés sur les ondes de France Culture pendant le Printemps des Poètes. Les autres fichiers seront archivés pour compléter d'années en années cette bibliothèque.

**L'envoi des fichiers**

Les poèmes dits par les élèves d'une classe devront être enregistrés sur CD et adressés à :

**Gallimard / Cercle de l'enseignement**  
**Opération « Dis-moi un poème »**  
**5 rue Gaston Gallimard / 75007 Paris**

Chaque enveloppe devra comporter :

- le CD avec les fichiers enregistrés

- les coordonnées de la classe, établissement scolaire, noms de l'enseignant et des élèves participants
- les fiches d'autorisation de participation à l'opération et de diffusion des fichiers sur Internet, signées par les parents des élèves mineurs (modèle adressé aux participants)

### **La sélection des fichiers**

Un enseignant associé au Cercle de l'Enseignement Gallimard se chargera d'établir une première sélection à partir de l'ensemble des fichiers reçus, à partir des critères suivants :

- le respect de la syntaxe du texte
- une prononciation audible du texte
- une cohérence entre le texte et sa lecture orale

Au cours de cette 1ère écoute, 50 poèmes dits seront sélectionnés.

Un jury se réunira alors pour choisir les 30 poèmes mis en ligne

### **Le jury**

Il sera composé de :

- *pour le Printemps des Poètes :*
  - Jean-Pierre Siméon (poète, enseignant et directeur artistique du Printemps des Poètes)
  - Denis Lavant ( comédien et parrain du 15e Printemps des Poètes)
  - (un autre comédien)
- *pour l'Igen des Lettres :*
  - Olivier Barbarant
- *pour Gallimard :*
  - André Velter pour la collection Poésie/Gallimard
  - Hélène Charles-Kroës pour la collection Folio Junior Poésie
  - Véronique Jacob pour la collection Folio Plus Classique
  - Paule du Bouchet, pour la collection Ecoutez Lire
  - Valérie Pabst pour le Cercle Gallimard de l'enseignement
- Kim-Lan Delahaye, enseignante
- 

### **Les dotations**

- les 30 fichiers sélectionnés seront mis en ligne sur le site du Printemps des Poètes et du cercle Gallimard de l'enseignement et diffusés sur France Culture
- 30 livres de poche de poésie par classe, collection Folio Junior poésie pour les collèges, collection Folio, Folioplus classiques ou Poésie/Gallimard pour les lycées
- 15 CD de la collection Ecoutez Lire pour la classe

Pour tout renseignement : contactez Le Printemps des Poètes, 01 53 800 800